



Les personnels de l'Éducation Nationale au pain sec et à l'eau !

Communiqué de presse 9 novembre 2022



Communiqué de presse Les personnels de l'Éducation Nationale au pain sec et à l'eau ! Restauration scolaire dans les collèges meusiens

Le 8 novembre 2022 s'est tenu le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) de la Meuse.

Les politiques publiques locales et nationales menées depuis des années ont fait perdre son attractivité à la Fonction Publique. Ainsi dans notre département, nous constatons que beaucoup de postes sont difficiles à pourvoir dans nos établissements scolaires. En Meuse, l'équivalent d'une trentaine de postes d'enseignants n'étaient pas occupés à la rentrée. D'autres personnels manquaient : AESH, Psy-EN, gestionnaires, personnels administratifs et techniques, personnels infirmiers ... A vrai dire il en manque encore en ce début novembre.

Pour la FSU, la dégradation des conditions de travail de tous les personnels et la faiblesse des salaires ont largement contribué à ces difficultés de recrutement qui ont un impact considérable sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Par ailleurs nous vivons diverses crises qui ont pour effet une forte inflation. Dans ce contexte, le Conseil Départemental nous a annoncé au CDEN avoir décidé (le 21 octobre 2022) une augmentation (effective au 1^{er} janvier 2023) des tarifs de la restauration scolaire dans les collèges. Elle serait de 12 % pour les élèves, ce qui est déjà sensible.

Le conseil départemental dit vouloir faire un effort pour « ses personnels » qui travaillent dans les collèges, mais refuse de le faire pour ceux qui dépendent de l'état. Belle solidarité ! Ainsi l'augmentation du tarif de la cantine serait de 132% pour certains personnels, en l'occurrence ceux aux plus faibles salaires, et de 58 % pour les autres. L'idée est d'avoir un tarif unique à 9,85 € (soit le coût de revient d'un repas) au lieu de 4,25 € ou 6,25 € actuellement. Un-e AESH rémunéré-e environ 760€ par mois ne pourra plus se permettre de manger à la cantine. Les autres personnels aux plus bas salaires (AED ou contractuels par exemple) seront dans la même situation. Il est certain aussi que l'augmentation votée par le Conseil Départemental contribuera, à sa mesure, à accentuer les difficultés de recrutement des personnels contractuels dans le département.

Lors du CDEN les élus présents n'ont pas semblé à l'écoute de ce que les représentants des personnels avaient à dire. Au contraire nous avons entendu des propos « anti-enseignants » et « anti-éducation nationale » de la part de certains conseillers départementaux. Le Conseil départemental doit revoir sa position qui, en l'état actuel des choses, ressemble fort à du mépris des personnels, pour la plupart meusiens, qui travaillent dans les collèges du département.

De son côté, la FSU Meuse continue de lutter pour que l'État augmente, sans contrepartie, les salaires dans la Fonction Publique. Investir dans l'éducation de nos élèves ne peut qu'être bénéfique pour leur avenir et celui de la société dans son ensemble.

Contact : FSU Meuse – fsu55@fsu.fr – 7 Rue du Dr Alexis Carrel, 55100 Verdun